

Saint - Julien Montdenis

MAURIENNE



Lo marshyan' grône



Page 10
Irrigation



Page 15
Ski montagne



Page 20
Fleurissement

Informations

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi , mardi (8h-12h/13h30-17h30),
Mercredi (13h30-17h30),
Jeudi, vendredi (8h-12h/13h30-17h30),
Samedi (10h-12h)
Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :
info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26
E-MAIL ACCUEIL :
accueil@saint-julien-montdenis.com
E-MAIL SECRETARIAT :
sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi (9h30-11h)
Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09
Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles s'adresser à Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence : Mardi (9h-11h), Jeudi (9h-11h)
Tél. : 04 79 59 65 55
E-MAIL SERVICE TECHNIQUE :
st@saint-julien-montdenis.com

SOREA :

Permanence en mairie de St-Julien-Montdenis
le 1er mardi de chaque mois de 8h30 à 12h
et tous les mardis de 8h30 à 12h pour les mois de mars
et avril
Horaires d'ouverture à ST JEAN : 8h à 12h et 13h30 à 17h
NOUVELLE ADRESSE :
177, PLACE FODERE BP 117
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77
Site : www.sorea-maurienne.fr
Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

En période scolaire, sur réservation la veille avant midi
auprès du transporteur, les personnes intéressées peuvent
emprunter les cars les lundis, mardis, jeudis et vendredis
le matin et l'après-midi. Tél : 04 79 64 02 55
Hors vacances scolaires : mardi après-midi et samedi matin

Bibliothèque municipale Horaires d'ouverture lundi (17h-19h) mercredi (9h-11h 30/15h-17h) vendredi (16h30-18h30)		
Ecole primaire Tél 04 79 59 62 92	Médecin Tél 04 79 59 67 59	Gendarmerie Tél 17
Ecole maternelle Tél 04 79 59 61 61	Pharmacien Tél 04 79 59 64 83	Samu Tél 15
Services religieux En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64	Kinésithérapeute Tél 04 79 59 62 20	Pompiers Tél 18
Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27 Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h) vendredi (8h30 - 11h45)		
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Tél 04 79 64 11 44	Syndicat de Pays de Maurienne Tél 04 79 64 12 48	ONF Tél 04 79 59 61 49
Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (7h30 - 12h / 14h00 - 17h30)		



EDITO

En mars 2008 nous nous étions engagés à réaliser des aménagements de voirie pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité des piétons dans notre village. Avec les travaux aujourd'hui achevés sur la rue du Bourg et sur l'avenue de la Gare nous pouvons dire que nos engagements ont été tenus. Ces travaux réalisés dans les délais et après concertation et information des riverains donneront nous l'espérons satisfaction aux usagers. Si quelques ajustements s'avéraient nécessaires nous restons bien entendu à votre écoute.

L'année 2009 comme nous l'avions souhaité restera une année d'investissement soutenu pour accompagner, par la commande publique, les entreprises locales qui souffrent de la crise économique actuelle.

Nous espérons que les moyens modestes dont disposent nos communes pour faire face à leurs nombreuses obligations de services publics et d'aménagement du territoire ne seront pas mises à mal par les politiques annoncées par le gouvernement et notamment la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle.

Quelque soit la situation à venir, nous garderons à l'esprit notre engagement d'une fiscalité communale maîtrisée et restant inférieure à la moyenne nationale.

Pour autant nous ne renonçons à aucun de nos engagements et nous nous attacherons à réaliser l'ensemble de notre programme.

En 2010, la priorité sera donnée à notre projet de création d'une salle des fêtes digne de ce nom, en extension de la salle polyvalente actuelle. L'équipe de maîtrise d'oeuvre, architecte et bureaux d'études, est actuellement au travail et nous remettra son projet dans quelques semaines. Le développement durable et les énergies renouvelables ne seront pas oubliés.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal, et vous présente en mon nom et en celui du conseil municipal nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Sincèrement vôtre

Marc TOURNABIEN

SOMMAIRE

Page 2	Informations
Page 3	Edito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Commission
Page 6 à 7	Etat civil
Page 8 à 9	Les travaux
Page 10 à 17	Les associations
Page 19	La dyslexie
Page 20 à 21	Le fleurissement
Page 22 à 23	L'école
Page 24 à 25	Histoire
Page 26 à 27	La Croix des Têtes
Page 28 à 29	Le safran
Page 30 à 31	Les brèves

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

J-M Reynaud (safran)

Conception - réalisation

L'atelier «DIAPH» - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires



Mairie de St Julien - Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal au 2^{ème} semestre 2009

Le 3 juillet 2009

Le conseil municipal :

- accepte la vente d'une parcelle de la ZAC à la CCCM pour l'installation d'une salle serveur, l'achat d'une parcelle de 16m² à M et Mme FAVIER pour l'aménagement du Costerg,
- accorde une subvention exceptionnelle de 500 euros à La Boule Ardoisière dont 5 membres sont sélectionnés pour les championnats de France,
- donne son accord à M le Maire pour reconduire la convention ONF pour l'entretien du Rieu Sec (celle-ci est établie avec la commune de Saint-Martin-la-Porte),
- approuve le marché de la rue du Bourg : l'entreprise SACER a été retenue pour un montant de 186 910 euros.

Le 10 septembre 2009

Le conseil municipal accepte :

- les décisions prises par le CCAS lors de ses réunions du 10 juillet et du 9 septembre (choix du traiteur pour le repas des anciens, plan canicule, informations pour la mise en place du RSA, aide financière à des personnes en difficulté, don « Minoret », colis de Noël),
- la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps non-complet pour Mme Karen FREGGIARO qui a réussi son concours,
- les décisions modificatives pour le budget principal et pour le budget de l'eau,
- l'adhésion 2009 à l'association des maires ruraux de Savoie,
- le plan de financement définitif des installations solaires des vestiaires foot : subvention ADEME 5715,20€, subvention DGE 6235,60€, l'autofinancement pour la commune étant de 6389,20€,
- le projet de démolition d'un garage communal le long du ruisseau du Saint-Julien afin de réaliser un parking. Ce garage ne sera donc pas vendu,
- l'admission en non-valeur de deux créances qui ne peuvent pas être recouvrées,
- la location de la parcelle n°2150 à la SCI Aquarelle (Mme LABARRE et M Y. LOUIS) pour un loyer indexé de 92€ par an pour une durée de 12 ans,
- la régularisation de neuf concessions du cimetière à titre gracieux : quatre à perpétuité et les autres pour 50 ans,
- la modification des statuts de la SOREA et la modification du pacte actionnaires avec droit de sortie conjointe CNR/CDC,
- la vente de la parcelle n°2, section H d'une superficie de 3120 m² à la SOREA pour l'installation d'une micro-centrale pour un prix de 4455€,
- la servitude de passage sur les parcelles communales et le lancement par la SOREA d'une enquête d'utilité publique en vue d'obtenir une servitude de passage sur tous les terrains concernés par la conduite de la micro-centrale,
- la convention CCCM/commune pour le passage d'un fourreau pour la fibre optique à côté de la conduite d'eau alimentant la ville de Saint-Jean-de-Maurienne,
- la convention avec la ville de St Jean pour l'alimentation en eau de la propriété de M GERVASONI,

- l'achat de la parcelle n° 868 située au Costerg à Mmes Eléna JOBERT, Géraldine TROCCAZ et M Gérard JOBERT pour un prix de 1500€ pour continuer l'aménagement de ce quartier,
 - l'acquisition pour 1€ de la voirie du lotissement des Millerettes et son intégration dans le domaine public communal,
 - l'acquisition des parts de M Aimé CLEMENT et de Mme Camille JOBERT de la maison qui se situe en face de la mairie pour un montant de 6000€,
 - le renouvellement du bail du bureau de poste pour une durée de 9 ans et pour un montant annuel de 5248€ indexé sur le coût de la construction et payable par trimestre,
 - la signature d'un bail entre M et Mme REYNAUD et la commune pour la safranière,
 - le lancement de la procédure de cession du chemin rural à Montdenis à M et Mme GIRAUD (ce chemin est attenant à leur propriété),
 - que M le Maire este en justice pour le compte de la commune en cas de nécessité.
- Le conseil municipal s'oppose au désengagement de l'Etat de l'instruction des demandes relatives au droit des sols et refuse de signer l'avenant à la convention d'urbanisme signée avec la DDEA pour ce service.

Le 21 octobre 2009

Le conseil :

- approuve le rapport sur l'eau (2008) et fixe le prix de l'eau pour 2010 : une augmentation de 0.12€ pour le prix du m³ d'eau, 0.04 € pour l'assainissement et 1€ pour la location des compteurs,
- autorise le maire à solliciter la redevance France-Télécom d'un montant de 1846.20€ pour l'année 2009,
 - à signer un contrat d'accompagnement vers l'emploi,
 - à signer le marché avec les entreprises les moins-disantes pour la 3^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux secs et l'AEP de Montdenis (TRUCHET et PORCHERON), la sécurisation de l'avenue de la gare (SACER/MANCUSO) et le cabinet PETITJEAN pour la maîtrise d'œuvre de l'extension du gymnase,
- vote à la majorité l'instauration d'un droit de préemption sur les zones NA, AU et l'ensemble des zones U du PLU,
- accepte la mise en place d'un poste à temps partiel pour un agent communal suite à la demande de celui-ci,
- vote une délibération autorisant M le Maire à signer la convention d'enfouissement des réseaux téléphoniques rue du Bourg et à Montdenis avec France Télécom (durée 20 ans),
- fixe les modalités de location de la salle paroissiale,
- approuve les décisions modificatives n°3 qui permettent d'équilibrer les budgets eau et assainissement et le budget général,
- autorise M le Maire à demander une subvention SDESS pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs de Montdenis et une subvention pour réhabiliter le chalet d'alpage du Plan du Cuir,
- autorise M le Maire à vendre une parcelle de 634 m² à M Mille André (société SCI MATCHA).

Commissions

La commission communication et culture



Cette commission présidée par M. le Maire et animée par Mme Josiane CHOMAZ est composée de membres du conseil (Mmes BUFFAZ Bernadette, COLLOMBET Corinne, VALENZANO Martine et Ms BOCHET Marcel, LEFEVRE Franck) et des personnes de la commune (Mmes BOIS Paulette et PIATON Odile).

Elle se réunit une fois par mois pour travailler :

- à l'élaboration du journal municipal «Lo marshyan'grône » que vous recevez tous les 6 mois,
- à la préparation de la cérémonie des vœux,
- au programme des expositions (que vous pouvez découvrir en mairie) et spectacles (films, concerts) qui vous sont proposés tout au long de l'année en coordination avec l'association « Saint Julien Evènements »

Elle travaille aussi sur le site internet de la commune.

Josiane CHOMAZ

Etat civil

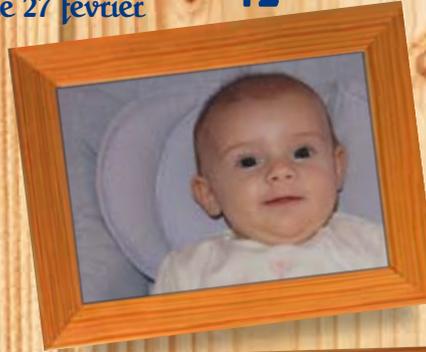
Ils sont nés en 2009

- 01- Alexandre MILLE le 24 janvier
- 02- Anaïs, Henriette, Gilette, Arlette LEFEBVRE le 27 février
- 03- Camille PELLEGRINI le 4 mars
- 04- Nina, Angeline NORAZ le 28 avril
- 05- Sahry, Maya KHELAFY le 21 mai
- 06- Léane, Clémence GRANGE le 26 mai
- 07- Léo, Pierre, Francis DEROUAULT le 13 juin
- 08- Mathis HUMBERT le 25 juin
- 09- Eva BENSADI le 10 juillet
- 10- Ambre, Géraldine, Vénus VIAL le 15 juillet
- 11- Joseph, Alphonse COLOMER le 23 juillet
- 12- Zoé JAKUBOWSKI le 7 août
- 13- Blandine MARTIN le 17 août
- 14- Léandre, Maël, Jérôme LACHAUME-LEMAIRE le 9 septembre
- 15- Hizia RIONDET-GROS le 12 septembre
- 16- Jules, Germain, Patrick THIENPONDY le 14 septembre
- 17- Tom COUTAZ-WAGNON le 6 octobre
- 18- Kénao FORATO CHARPIN le 28 octobre
- 19- Noah DARVES le 3 décembre
- 20- Maëlle BLAIX le 6 décembre
- 21- Maureen, Louise BORJON le 12 décembre

03



12



09



06



15

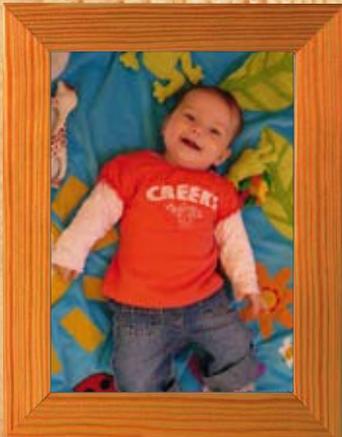


17

05



04



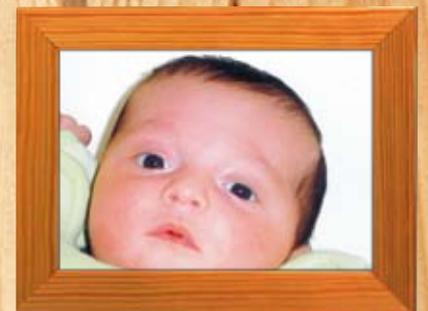
11



02



08



01



07

06

Ils se sont dits oui en 2009

Le 6 juin Patrice BELLET et Vanessa, Cathérine, Christine OLIVETTO (01)

Le 27 juin Pierre, Joseph, André BOIS et Françoise AGUADO (02)

Le 4 juillet Abbès HASSANI et Raphaëlle, Marie-Anne CHAMPLONG (03)

Le 11 juillet Daniel, Louis, Ernest CHARPIN et Brigitte, Marie-Louise BORJON (04)

Le 25 juillet Pascal, Claude DE BERTOLI et Maria, Antonia COCA (05)

Le 8 août Josselin BOCHET et Emilie, Aurore BERLIOZ (06)



03



05



06



01



02

Décès et sépultures fin 2008 - 2009

le 20 décembre Dalla Costa Roméo Pietro, 73 ans
le 17 janvier Bois Joseph Paul, 72 ans
le 19 mars Tronel Marie Claude née Pasquier, 58 ans
le 26 mars Esposito Margherita née Cafarelli, 87 ans
le 31 mars Falcoz René, 82 ans
le 8 avril Perret Lydie née Giraud, 92 ans
le 19 avril Arnaud Marie Anne Lydie, 101 ans
le 27 mai Conti Georges Alix, 84 ans
le 30 mai Burlon Bruna née Paravano, 88 ans
le 3 juin Carraz Oscar Claudius, 84 ans
le 4 juillet Bois Lina Irène, 89 ans
le 11 juillet Pommard Monique née Bochet, 64 ans

le 30 juillet Borjon Jacqueline, 60 ans
le 8 août Faure Paul, 85 ans
le 8 août Sbrizzi Freddy, 60 ans
le 17 août Charvoz Marguerite née Vignoud, 83 ans
le 26 août Amevet Christian, 64 ans
le 18 octobre Ratel Marie Elisa née Peirola, 93 ans
le 23 octobre Valet Raymond, 53 ans
le 4 novembre Bois Lucienne née Olivier, 78 ans
le 10 novembre Robton Simone née Desclides, 75 ans
le 30 novembre Rossat Jean, 78 ans
le 11 décembre Paci Jeannine, 66 ans
le 15 décembre Gros Pierre, 76 ans

Les travaux

Travaux exécutés en 2009

Sécurité incendie des hameaux

La commune a installé deux nouveaux coffrets équipés de matériel de première intervention pour la lutte contre les incendies, le renouvellement sur les trois hameaux sera fait sur les années à venir avec une journée d'information réalisée par les pompiers.



Voies

Les chantiers de sécurisation de la route de la Gare et de la rue du Bourg ont été réalisés et nous espérons qu'ils apporteront satisfaction à la population. La vitesse dans le bourg sera limitée à 30 km/h et sur l'avenue de la Gare à 50 km/h avec deux passages à 30km/h à hauteur des rétrécissements.

La pose de la glissière sur la route du Claret apportera une meilleure sécurité pour les piétons et les enfants du lotissement St Antoine et de Chambrune qui empruntent quotidiennement ce cheminement pour aller prendre le car des écoles.



Les travaux d'entretien et remise en état sur les voiries Miguet Peron, chemin derrière l'église, route de Tourmentier et l'accès au village de l'église à partir du croisement avec la départementale ont été réalisés et devraient apporter satisfaction.

Bâtiments

L'ensemble des travaux d'isolation des bâtiments communaux, mairie, groupe scolaire et local associatif Boule Ardoisière sont terminés, les résultats devraient se ressentir lors du bilan chauffage.

Les réseaux eaux pluviales et eaux usées ont été séparés à l'école primaire et à l'école de Villarclément.

Ces travaux d'isolation et d'assainissement ont été réalisés par les employés communaux.



Le projet d'extension du gymnase est en cours, la maîtrise d'oeuvre a été désignée, c'est l'architecte Dominique PETITJEAN avec des bureaux d'études locaux.

Les vestiaires et sanitaires publics situés sur le complexe sportif des Bourguignons sont terminés, ce bâtiment est équipé de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.



Les travaux

Réseaux

Montdenis

La mise en souterrain de la deuxième tranche est mise en service, le génie civil de la troisième tranche de travaux (ancienne école à l'amont du village de l'église) est achevée, il restera la mise en service des réseaux secs courant du printemps.

Suite à la réfection du captage du Revet, la clôture a été construite pour protéger la source contre les diverses pollutions.

Sur la rue des Cours une chambre de vannes a été mise en place pour faciliter les manoeuvres de vannes.

Un regard de décantation a été mis en place sur le réseau pluvial de la route du Claret afin de stopper les graviers avant rejet dans le canal EDF.



Placette du lotissement Saint Antoine

Les jeux, la table et la barrière de l'espace vert ont été mis en service.



Projets travaux 2010

Réhabilitation de l'appartement du Presbytère :

Pour accueillir un nouveau prêtre à Saint-Julien-Montdenis un projet de réhabilitation du logement sera réalisé dans le premier semestre 2010. Les salles communes au presbytère seront rénovées pour l'enseignement du catéchisme et les deux salles du rez-de-chaussée seront mises à la disposition des associations pour les réunions et autres activités.

Les associations

L'Association «La chapelle de Grenis»

Comme les années précédentes “ La chapelle de Grenis “ a continué les corvées d'entretien du hameau :

- débroussaillage,
- pose de fraisât sur la place pour éviter la poussière,
- pose d'une barrière pour sécuriser le chemin d'accès à la chapelle,
- revernissage de la porte de la chapelle et petites retouches de peinture à l'intérieur par M. Mars Aimé.

Elle a aussi assuré ses manifestations traditionnelles :

- une journée “ tripes à l'ancienne ” au mois d'avril,
- la fête à Grenis fin juillet,
- la journée “ boudin à la chaudière ” au mois d'octobre.



Irrigation rive droite du ruisseau

Voilà déjà 6 années que l'association “Irrigation rive droite du ruisseau” existe. Nous souhaitons que l'entente entre nous soit toujours aussi bonne et pour longtemps malgré les nombreux travaux à exécuter après les orages. Je remercie monsieur le Maire, les techniciens de la commune et les deux chauffeurs de la pelle ainsi que plusieurs personnes de l'association toujours présentes lors des travaux.

M Aimé MARS, président de l'association



Les associations

ASM BASKET : LA MAIN AUX PANIERS

Une nouvelle saison débute pour les basketteurs Saint Glenains. Les seniors 1, ont vécu une saison 2008-2009 remplie et réussie, en obtenant le droit de monter en championnat régional après avoir été sacrés champions de Savoie, mais aussi en remportant la Coupe de Savoie, qui plus est à domicile, au gymnase des Bourguignons, face aux voisins Saint Michelins. Il faudra cette année travailler dur et se battre corps et âmes pour rester à ce niveau, avec une poule dans laquelle le maintien semble possible. L'équipe phare a reçu un nouveau jeu de maillots de la part de leur nouveau sponsor, André Mille, mais



Séniors 1 et école de basket

aussi de nouveaux survêtements offert par Bellet Industrie. Il ne reste plus qu'à les mouiller pour porter haut les couleurs du club. L'ASM remercie une nouvelle fois ses généreux donateurs.

Les seniors 2, avec de nouvelles recrues, essaieront de viser la montée au plus haut niveau départemental. Le début de saison a déjà montré le chemin et le travail qu'il reste à accomplir pour y parvenir. A noter que Frédéric Marmi remplace Guillaume Viard au poste d'entraîneur.

Côté filles, les seniors continuent à progresser après leur belle saison dernière. Dans une poule assez relevée, elles pourraient bien figurer dans le haut du tableau, avec elles aussi de nouvelles recrues qui viennent compléter l'effectif.

L'école de basket quant à elle, continue d'ouvrir ses portes les mercredis de 13h30 à 14h30. Sous la houlette de Pierre-Loïc et Guillaume Viard, les jeunes pousses Saint Glenainches apprennent à apprivoiser la balle orange.

Au niveau de la vie associative, l'ASM a organisé son concours de belote le 25 octobre dernier, avec 46 doublettes. Le club en organisera un autre le dimanche 18 avril 2010.



école de basket

L'ASM Basket s'invite sur la toile : en effet, vous pourrez désormais suivre les résultats, les classements, l'actualité et plein d'autres rubriques sur www.asmbasket.cabanova.fr. Enfin, tous les licenciés et dirigeants souhaitent la bienvenue à Joseph Colomer, ainsi que tous leurs vœux de bonheur aux jeunes mariés, Josselin et Emilie Bochet.

Les associations

UNE BONNE ACTION POUR UN BON ENTRAINEMENT

Un grand BRAVO à Louis DESCHAMPS, Skieur nordique en Haut Niveau au Club des Sports Les Karellis, pour sa participation bénévole à la course des « 10 Kms de Saint Jean de Maurienne ».



On retiendra également sa performance en terminant premier de sa catégorie en 37'39".

On notera la particularité de sa participation à cette épreuve. En effet, Louis DESCHAMPS représentait un groupe de bénévoles, qui dans le cadre de l'émission de TV réalité "Tous ensemble" a pour objectif de récolter des fonds pour aider Myriam. Cette émission sur les réseaux de solidarité a été diffusée fin novembre 2009 sur TF1.

Nous félicitons Louis DESCHAMPS pour son esprit à s'investir dans des actions bénévoles ou de solidarité surtout lorsqu'il représente dignement.



Week-end en mer pour le Club des Sports Montricher - Les Karellis



Les associations

Nous sommes arrivés au port de St Mandrier (dans le Var près de Toulon) pour une première rencontre avec le skipper Pierre-Yves Guennec.

Le bateau est sur un mouillage près du port. Il faut prendre l'annexe (petit bateau à moteur) pour le rejoindre.

Lever vers 9h00, petit déjeuner autour de la grande table dans la cabine et nous voilà partis au port avec le bateau pour faire le plein d'eau et faire quelques courses. Puis direction les îles Porquerolles.

Nous passons devant l'arsenal de Toulon. Les plus costauds hissent la grand-voile de 110m².

A l'intérieur du bateau, l'informatique occupe une très grande place : tous les instruments de guidage et de communication sont informatisés.

On est en permanence averti de la vitesse du bateau, de notre position exacte, et de la profondeur de la mer à l'aide d'un sonar.

Tout le monde s'occupe sur le bateau : pêche à la traîne, ou bain de soleil ou encore partie de belote.

... On s'aperçoit que les skieurs ont le pied marin : personne n'a le mal de mer ! Le temps est superbe, il fait très chaud et la mer est d'huile. Nous arrivons enfin aux îles Porquerolles vers 16h. Nous allons nager dans une eau limpide mais assez fraîche pour rejoindre la plage. Puis nous visitons le village de Porquerolles.

Certains tentent de pêcher mais les poissons ne sont pas très suicidaires ici. Pendant que nous jouons aux cartes le soleil se couche dans une aura orange magnifique.

Pierre-Yves nous parle de lui, de son bateau et donne des petites anecdotes. L'ambiance est excellente, et nous allons nous coucher, bercés par le roulis.

Le lendemain, le temps de faire une photo de groupe avec l'autocollant des Karellis, nous jetons Pierre-Yves par-dessus bord. Notre voilier de compétition attire l'attention. Nous voilà déjà repartis dans le sens du retour.

Nous arrivons déjà à Saint Mandrier au mouillage. Il faut là encore décharger le bateau de nos affaires avec l'annexe. Puis c'est à notre tour de quitter ce bateau devenu familier. Nous disons au revoir à Pierre-Yves en lui souhaitant bonne chance et nous voilà partis pour la longue route du retour, des bateaux plein la tête.

Pierre-Yves Guennec : (dit Pierrot)

Pierre Yves est un skipper compétiteur Français mais pas seulement : la moitié de l'année il est Stewart dans une grande compagnie aérienne. C'est un amoureux de la mer, qu'il connaît très bien. Celui qu'on surnomme " Pierrot " sillonne les mers du globe depuis plus de 20 ans. En 1997 il s'engage sur la transat Jacques Vabre et en 2002 il participe à la route du Rhum avec le plus petit trimaran de la course. Il finit à une très belle 5ème place. En 2006 il réalise l'exploit sur la route du Rhum : il se bat jusqu'au bout pour la victoire et ses efforts sont récompensés par une fantastique 2ème place en classe 1. Il participera de nouveau à cette course de légende en 2010. Sur son bateau Pierre-Yves ne prend pas seulement part à des courses, il permet à des personnes qui n'en n'ont pas l'occasion de pouvoir naviguer sur un voilier. Il organise aussi des croisières sur son bateau qu'il aménage alors spécialement. C'est un homme exceptionnel auquel nous souhaitons une très bonne continuation.

Le bateau est sponsorisé par le Centre des jeunes dirigeants, mais il l'est aussi en partie par la station des Karellis. C'est à titre de remerciement que nous avons été invités sur ce voilier. Il y a deux stickers des Karellis, ils se situent à l'avant de chaque côté de la cabine.

Nous voudrions remercier Pierre-Yves Guennec qui nous a accueillis très chaleureusement sur son bateau durant cet excellent week-end, la station des Karellis, le Club des Sports ainsi que nos deux coachs qui nous ont accompagnés et permis de vivre une expérience unique et inoubliable.

Auteur : Rémi PIU



Les associations

Sam'di Ski

La devise J-C.D. ... « Le planté de baton ! »

Since 1962

L'amicale Laïque change son manteau et devient **Sam'di Ski**. Un choix plus large, mieux adapté aux besoins des familles et adolescents, plus d'activités encadrées par l'ESF.

Sur le blog de l'association <http://al-stjulien.spaces.live.com> Vous trouverez toutes les informations utiles, conditions, inscriptions, calendrier, contacts, horaires, événements mais aussi toutes les photos et vidéos ... ajoutez vos commentaires !

L'association s'adresse à tous, enfants, parents, célibataires, retraités...

Du niveau débutant à chamois, venez découvrir ou vous perfectionner en Ski Alpin, surf, planche à roulettes ?? non ! ... avec l'équipe dynamique d'animateurs.

Tous les samedis après-midi de janvier à avril, les enfants évoluent par groupe de 6 à 8 maximum sur les pistes des Karellis. Les ados de plus de 14 ans peuvent évoluer en ski libre. Les très jeunes enfants non autonomes seront encadrés par leurs parents.

Le ramassage en car partira de Serpolière à 12h45 pour se terminer à 13h au goupe scolaire. Retour Saint Julien vers 18h.

La saison se termine par le traditionnel passage des tests de l'Ecole du Ski Français (ESF) suivi du verre de l'amitié...

Prix attractifs

Adhésions, par famille 23 €
personne seule 12 €

Sortie 6 €

Accompagnateurs sortie gratuite

CALENDRIER 2009 - 2010

Téléthon : samedi 05 décembre 09 de 10h à 16h

Inscriptions : vendredi 11 et mardi 15 Décembre 09 de 18h à 20h
salle des fêtes, rue du bourg.

Sorties ski : à compter du samedi 9 janvier 2010, tous les samedis
deux sorties exceptionnelles encadrées par l'ESF
une sortie journée complète

Passage des tests ESF : samedi 27 mars 2010

Journée chasse aux oeufs le samedi 03 avril suivie d'une omelette géante

Notre mascotte d'un jour



Les associations

Association ski et Montagne



Ski détente,
venez nous rejoindre !

Calendrier prévisionnel des sorties 2010

DATE 2010	LIEU	RESPONSABLE SORTIE	TELEPHONE
3 janvier	Aussois	BOCHET Marcel	04 79 59 62 00
10 janvier	Les Saisies	DUC Alain	04 79 59 68 17
17 janvier	Valmeinier/Valloire	BOIS Paulette	04 79 59 66 38
24 janvier	St François/Valmorel	DUC Alain	04 79 59 68 17
31 janvier	les Sybelles/Bottières	PICCOZ J.Louis	04 79 59 67 94
6 février	Les Bellevilles	BOIS Yvon	04 79 59 66 38
14 février	Les 7 Laux	PIATON Odile	06 14 28 82 66
21 février	Les Karellis	PASQUIER Sylvette	04 79 59 61 48
28 février	La Norma	FAVIER Guy	04 79 59 60 18
7 mars	La Rosière	PASQUIER J.Claude	04 79 59 61 48
14 mars	Val Thorens	TRIBAL Patrice	04 79 59 64 20
21 mars	Val Cenis	LAFUGE Mireille	04 79 59 60 73
28 mars	Bonneval	BUTTARD J.Louis	09 50 76 37 22

Certaines sorties pourront être inversées

Tarif	Maurienne	Tarentaise
Adultes	13 €	15 €
Enfants	6 €	8 €

Carte membre club	familiale 18 €	célibataire 15 €
-------------------	----------------	------------------

Président	BOIS Yvon	04 79 59 66 38
-----------	-----------	----------------

Les associations

Football Club Saint-Julien

A l'occasion de cette nouvelle année, les joueurs et dirigeants du Football Club de Saint-Julien souhaitent à tous les habitants de Saint-Julien-Montdenis une très bonne année 2010 !



Débutant



Pupille



Benjamin



Féminine



Sénior 2



Sénior 1

Les associations

CENT pour SANG



Record du nombre de dons à ST Julien !

La dernière collecte de l'année 2009 effectuée le 26 octobre à la salle polyvalente des Bourguignons par les infirmières de l'EFS de Chambéry et l'association "pour le don de sang bénévole" à Saint Julien a connu un véritable succès vu le nombre de participants jamais atteint dans notre commune.

En effet, de 16h00 à 19h (plutôt 20h00) 100 personnes se sont présentées pour donner un peu d'elles-mêmes et beaucoup pour les autres.

Félicitations aux quelques jeunes de 18 ans qui se sont portés volontaires pour un premier don.

Comme lors des deux précédentes collectes, trois appareils étaient installés pour le don de plasma.

Convoqués par le centre de transfusion, huit donneurs ont répondu favorablement à cette demande et consacré un peu plus de temps pour effectuer ce prélèvement qui

dure environ 45 minutes contre 10 pour un don de sang total.

Un grand merci à toutes ces personnes grâce auxquelles beaucoup de malades seront aidés ou sauvés.

Espérons que cet exemple de solidarité soit reconduit l'an prochain dont voici les dates de collectes :

- 22 avril 2010 de 16h à 19h30
- 05 juillet de 7h00 à 10h30
- 07 octobre de 16h à 19h00

Notre association a également participé à la fête patronale de Saint-Julien-Montdenis le 31 août 2009

M André BUTTARD



CLUB du JEUDI 2009/2010

Voici notre programme pour cette nouvelle année de notre Club du Jeudi

24 septembre : reprise du Club

Octobre : invitation par le club de St Michel de Maurienne

25 octobre : journée Boudin à la salle paroissiale

Novembre : visite de l'écomusée d'Albertville et repas morue à CHIGNIN

Les anniversaires avec repas à la salle du Claret

Décembre : goûter amélioré avec dégustation du Beaujolais nouveau

Repas de Noël à Cruet au Chaudron Savoyard, après-midi dansant

Janvier : thé dansant à la salle polyvalente des Bourguignons avec Eric COLLOMB

Réunion avec tous les adhérents pour faire le bilan des activités et étudier les nouvelles propositions

Février : assemblée générale avec repas à la salle du Claret

Loto

Mars : gala d'accordéon au Phare à Chambéry

Avril : fêter le 100ème anniversaire de Mme ROL Joséphine avec les membres de la fédération des Aînés de CHAMBERY, M le Maire, M BOCHET et M Pierre Marie CHARVOZ

Loto

Mai : visite du Muséobar à Modane avec goûter dans un restaurant

Juin : fin des activités du club avec peut-être une sortie à ANNECY (repas au restaurant et visite de l'écomusée de SEVRIER)

Voilà notre programme pour cette année 2009/2010 : vous voyez que l'on ne s'ennuie pas à notre Club car en dehors de tout cela, les jeudis sans animations il y a jeux de cartes, scrabble, tricot, papotage et goûter.

Alors en tant que présidente de ce club, je lance de nouveau un appel aux jeunes retraités afin qu'ils viennent nous rejoindre (n'ayez pas peur de votre âge).

« L'amitié, vous pouvez la cultiver même si vous n'êtes pas jardinier »

La présidente Danièle DALLA COSTA et tous les membres du Club

Les associations

DECO A L'ECHO



CINQ CENT ans de présence

A l'actif des 20 médaillés de l'ECHO distingués à la Sainte Cécile 2009.

Médaille de bronze pour 20 ans d'activités : BENOIT Anne, DELEGLISE Bertrand, DELEGLISE Laurence, DERRIER Sandrine, FEAZ Aude, GOLOSETTI Raphaël, GROS Thomas, HENNEBERT Emmanuelle, LEARD Florian, PERRET Aurélie, TRIBAL Grégory, TRIBAL Vanessa.

Médaille d'argent pour 30 ans d'activités : BORJON Brigitte, CHARPIN Brigitte, GROS Nelly, RIONDET Gilles, VALET Sophie.

Médaille d'or pour 40 ans d'activités : BUTTARD Jean-Louis, DELEGLISE Michel.

Médaille d'or avec étoile pour 50 ans d'activité et Médaille d'or pour 25 ans de direction : DELEGLISE Jacques.

Un palmarès exceptionnel pour notre société musicale fondée il y a 108 ans. Félicitations aux médaillés pour leur assiduité et leur investissement.

CENT pour CENT de réussite

Aux évaluations départementales de fin de cycle 2009.

Les 20 candidats présentés par l'Ecole de Musique ont été admis.

Formation Musicale Cycle 1 : BOUY Irène, MARMI Laurine, MARMI Stella, THIMEL Candice.

Formation Instrumentale Cycle 1 : PASQUIER Adam, COMETO Florent, CHARVIN Elie, FEAZ Vincent, PANEBOEUF Hugo, MARMI Laurine, DUC Mélanie, BARD Jérémy, CHARVIN Titouan, LAURENT Manon, BOUY Irène, MAGNIN Chloé.

Formation Musicale Cycle 2 : LAURENT Alexis, PFISTER Léa.

Formation Instrumentale Cycle 2 : GOFFO Laura, BORJON Julie (Mention TB).

Un résultat remarquable qui témoigne de l'excellent travail de nos jeunes musiciens et de leurs professeurs.

CENT deux musiciens

Le nouvel effectif de l'Orchestre d'Harmonie plus 84 élèves à l'Ecole de Musique et 57 Choristes.

Plus de 12% de la population de Saint-Julien-Montdenis a une pratique musicale collective au sein de l'association. Félicitons l'engagement bénévole des membres du conseil d'administration qui tout au long de l'année, dirige cette activité culturelle qui est une charge de la collectivité dans bien d'autres communes.

2010 : Le projet

L'Orchestre d'Harmonie doit confirmer son classement en catégorie "Honneur", plus haut niveau de la pratique musicale amateur en France : 90 musiciens ont décidé de relever ce défi.

Ce challenge est aussi un moyen qui crée une émulation forte et fédératrice pour faire progresser le niveau de l'Orchestre.

Souhaitons le succès à notre Orchestre qui est la première formation amateur ayant atteint ce niveau dans le département des deux Savoie.

La dyslexie

Vous avez dit dyslexique??

Environ 6% des élèves sont concernés par des problèmes de dyslexie à des degrés de sévérité plus ou moins élevés, soit un à deux élèves par classe en moyenne.

La dyslexie est un fonctionnement cérébral différent qui ne permet pas aux personnes d'identifier correctement les mots à lire et à écrire.

On naît dyslexique, on meurt dyslexique.

A l'école, le problème majeur d'un enfant dyslexique réside dans la lenteur à automatiser le langage écrit, ce qui génère des difficultés importantes pour :

- comprendre les énoncés,
- rédiger les copies,
- assimiler les règles de grammaire et d'orthographe,
- assimiler les leçons.

Le jeune dyslexique qui, par définition, est doté d'une intelligence normale et qui est indemne de troubles psychologiques primaires, peut aussi éprouver :

- des difficultés d'abstraction,
- d'anticipation,
- de projection dans le temps et dans l'espace.

Il doit sans cesse compenser, utiliser des moyens mnémotechniques car il ne peut pas automatiser certaines démarches cognitives.

Le diagnostic : il est primordial.

Le repérage et la prévention sont importants pour éviter l'échec scolaire.

La dyslexie, tout comme la dysorthographe, la dyscalculie, la dysgraphie..., est un symptôme. C'est un trouble d'apprentissage consécutif d'un trouble (ou plusieurs) cognitif spécifique : trouble du langage oral, praxie, visuo-spacial gnosie, mémoire, attention, etc...

La prise en charge et la (les) rééducation(s) de ce(s) trouble(s) doivent être ciblées au plus juste pour que l'enfant progresse au mieux.

A l'école, il est donc essentiel d'adapter les exigences en fonction de ses possibilités et de lui proposer un accompagnement individualisé.

La mise en place d'un projet individualisé de scolarisation (PIS), ou un projet d'accueil individualisé (PAI) sont là pour cela et doivent permettre de dédramatiser la scolarisation de ces enfants à besoins spécifiques (utilisation de l'un ou de l'autre selon la pratique des départements).

Parfois, les aides et les aménagements scolaires peuvent « sortir de la norme » et devenir dérogatoires (AVS, ordinateur avec logiciels spécifiques, aménagements, examen). Dans ce cas, une demande de plan de

compensation est à faire à la MDPH qui notifiera un PPS (plan personnalisé de scolarisation) avec parfois d'autres aides.

Pour toutes ces aides nous n'attendons pas ici des enseignants qu'ils mettent en place des activités de remédiation, mais simplement qu'ils adaptent leurs exigences pour permettre à l'enfant de suivre une bonne scolarité en milieu ordinaire et de garder confiance en l'institution.

Ce sont les particularités de chacun qui justifient la mise en place d'adaptations spécifiques.

Mais sur les aménagements de base, l'expérience prouve que toute la classe en bénéficie, dès lors qu'ils améliorent la compréhension des consignes données par l'enseignant. Et plus qu'un travail supplémentaire demandé à l'enseignant, c'est un regard différent qui révélera les potentialités réelles de l'élève dyslexique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre association :

Apedys des 2 Savoies

(association de parents d'enfants dyslexiques),
fédération APEDYS FRANCE
présidente Mme Martine Valenzano

Points « écoute-téléphonique » :

04 79 59 65 03 ou 04 79 05 16 43

Le groupe de parole se réunira à 20h les 20/10/2009,

15/12/2009, 16/3/2010 et 11/5/2010

salle 1.3 ancien lycée place du champ de foire à Saint-Jean-de-Maurienne

contacts :

04 79 05 16 03 ou 04 79 64 45 43

asso@abc-dyslexies.fr

<http://www.abc-dyslexies.fr>



Fleurissement

CONCOURS FLEURISSEMENT 2008

PALMARES DEPARTEMENTAL

Catégorie 4 les balcons ou terrasses visibles de la voie publique

Concours montagne

Habitat traditionnel : Denise BOIS et Christiane COUTAZ à Montdenis

Catégorie 11 Jardins potagers

Concours plaine : Yvonne CARRAZ

PALMARES COMMUNAL

ALA Maryvonne et Jean

ALAZET Alain et Marie-Hélène

ARGENTIER Anne-Marie et Michel

ARNAUD Germaine

ARLE Christiane et Jean

AMEVET Odile et Marc

BARD Fabienne et Noël

BOIS Denise

BORJON Raymonde et Gilbert

BUISSON Arlette

BUTTARD Colette

CAILLET Raymonde et Alain

CARRAZ Catherine et Pierre

CARRAZ Yvonne (potager)

CHATEL Céline

CHATEL Marthe et Marcel

CHENU Josette et Bernard

COLLOMBET Gilbert et Jeanne

COUTAZ Christiane et André

DALLA COSTA Danielle

DAVID Monique

DIDIER André

EMERY Jocelyne et Robert

FALCOZ Ester et Jacques

FALCOZ Maryse et Raymond

FAVIER Véronique et Guy

FEAZ Françoise et Hervé

GIRAUD Marianne et Claude

GRANGE Magalie et Cédric

JACQUEMOMOZ Gilberte et Fernand

JAUDOUIN Jean-Marie et LE BIAN Pascale

JOBERT Camille et Fernand

LUCAS Martine et Francisco

MILETTO Alice et André

PELLEGRINI Marie France et Joël

RATEL Marie-France

RATEL Monique et Joseph-Maurice

RAYMOND Serge et Thérèse

RAYMOND -SERAILLE Georges

RICARD Michèle et Raymond



Fleurissement



Nous remercions les récipiendaires 2009 et notre jardinier pour l'embellissement de notre commune malgré le manque d'eau du ciel. Un encouragement particulier aux employés de Solid'art Maurienne pour le défrichage et le travail de la terre qui ont permis la plantation des bulbes de safran et l'implantation des ceps de vigne au printemps.

J-F THIAFFEY

Les chiffres et les nouveaux enseignants de l'école primaire :

- Une classe de 15 CP et 9 CE1 avec Brigitte VARAY, qui assure l'intérim de direction ; le lundi Mme VARAY est déchargée par Muriel TOURRET, étudiante à l'IUFM,
- Une classe de 11 CE1 et 14 CM2 avec Mélanie AMBROSSETTO à 3/4 de temps, complétée par Marianne GONIN le mardi,
- Une classe de 18 CE2 avec Pierre MARTIN-COCHER, remplaçant de Servane REYNAUD en congé maternité,



Petite section
maternelle



Moyenne section
maternelle



Grande section
maternelle

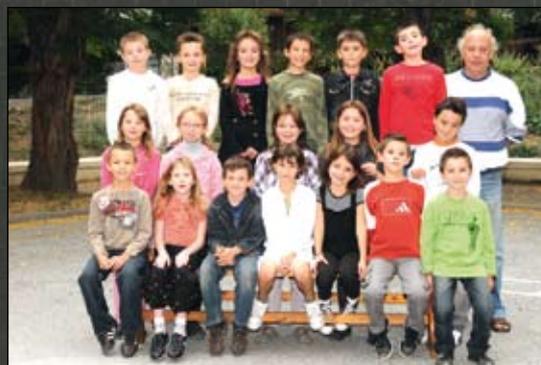
CE1 - CM2



CP-CE1



CE2



CM2



- Une classe de 27 CM1 assurée par Béatrice DELHOMME, remplaçante d'Olivier THENAIL.

1860 - 1910 - 1960



1860 et les commémorations de 1910 et 1960

«La Savoie (Savoie actuelle et Haute-Savoie) n'est-elle pas la dernière province entrée dans l'ensemble français, surtout sans conquête militaire et brutale mais au contraire par une « votation » libre et sincère» (André Palluel-Guillard)

1860

- juillet 1858 : entrevue entre Napoléon III et Cavour (ministre piémontais) à Pomblières où l'Empereur s'engage à libérer l'Italie du Nord (La Lombardie et la Vénétie) sous l'égide du Piémont contre le rattachement de la Savoie et de Nice à la France.

- avril-juillet 1859 : guerre franco-piémontaise contre l'Autriche (batailles de Magenta et Solferino). Armistice et entrevue de Villafranca où Napoléon III rencontre l'empereur d'Autriche. La France reçoit la Lombardie qu'elle rétrocède au Piémont mais pas la Vénétie.

Le retour de Napoléon III se fait par la Savoie ce qui lui donnera l'occasion de dire à Lanslebourg, Saint-Jean-de-Maurienne et Chambéry « Je n'ai pas voulu rentrer en France sans traverser la Savoie, cette terre à demi française ». (Mémoires et documents tome XLIX)

- 24 mars 1860 : le traité de Turin est signé en ces termes « le roi de Sardaigne consent à la réunion de la Savoie à la France. Il est entendu que cette réunion sera effectuée sans nulle contrainte de la volonté de la population. »

- 22-23 avril 1860 : le plébiscite a lieu en Savoie, Napoléon III impose le vote au suffrage universel. Le 1er avril 1860, le roi Victor Emmanuel II avait écrit « Toutefois ce grand changement dans le sort de ces provinces ne saurait vous être imposé. Il doit être le résultat de votre libre consentement. Telle est ma ferme volonté ; telle est aussi l'intention de l'Empereur des Français. ». Les habitants de La Savoie parlaient français.

Les électeurs devaient répondre par « oui » ou « non »



De gauche à droite

M. Piscaglia, M. Mandray, M. Martoia, M. Assier, M. X

à la question : « La Savoie veut-elle être réunie à la France ? ». Une manifestation anti-annexionniste eut lieu à Chambéry.

Mais la politique anticléricale menée par Cavour déplaisait.

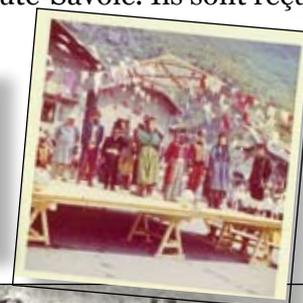
A Saint-Julien, pour 243 inscrits, 236 ont voté «oui » et 1 « non »

A Montdenis, les 108 inscrits ont voté « oui »

En Savoie : 135 449 électeurs, 130 839 votants, 130 533 oui, 235 non et 71 nuls.

- 14 juin 1860 proclamation de la réunion de la Savoie à la France.

- 27 août-5 septembre 1860 visite de Napoléon III et de l'impératrice en Savoie et Haute-Savoie. Ils sont reçus à Saint-Jean-de-Maurienne.



Saint-Julien-de Maurienne fête du Centenaire 1960 (1er rang, 3ème en partant de la gauche M ASSIER, maire de Saint-Julien-de-Maurienne).

1910

Quelle date choisir pour la commémoration ? Le 24 mars, le 22 avril ou le 14 juin. Dès la mi-juin la plupart des communes de Savoie fêtèrent selon leurs moyens le souvenir de l'Annexion avec cérémonies religieuses ou laïques, vogues et musiques. Pour fêter les 50 ans de la réunion de la Savoie à la France, le président de la République Fallières, en visite dans les départements savoyards, recevait les maires de Savoie le 4 septembre à Chambéry. Par un courrier du 24 août adressé au préfet, le maire de Saint-Julien-de-Maurienne, monsieur Favier, annonçait son intention d'assister à cette réception.

1960

De même que le président de la République Fallières en 1910, le président Charles de Gaulle est venu en Savoie, à Saint-Jean-de-Maurienne le dimanche 9 octobre. Le centenaire du rattachement donne lieu à Saint-Julien-de-Maurienne comme dans la plupart des communes de Savoie à de nombreuses festivités :

jeudi 24 mars : Centenaire du Traité de Turin, cérémonie permise par la décision de presque toutes les entreprises d'accorder congé payé à leur personnel. A 11h30, le conseil municipal, les sociétés communales et les enfants des écoles se rassemblent au monument aux morts pavoisé. Une gerbe aux trois couleurs françaises est déposée par M Louis Assier, maire. Après la Marseillaise exécutée par l'Echo Ardoisier et le défilé en musique le long de la rue principale, la municipalité offre un apéritif d'honneur. Et comme dans les autres communes, les cloches vont participer à l'allégresse générale.

6 et 7 août : fête du Centenaire dont voici le programme :

samedi :

20h30 : retraite aux flambeaux avec la participation de la clique de Montricher, l'Echo Ardoisier, la Compagnie des pompiers en tenue d'autrefois, le groupe folklorique de Saint-Jean-de-Maurienne et les groupes costumés de Saint-Julien-de-Maurienne.

21h15 : retour à la nouvelle place au centre du village et séance récréative sur le podium avec chants, danses et musique.

dimanche :

9h30 : rassemblement des groupes costumés.

10h : grand messe.

11h : photos souvenirs et réception du roi Victor

Emmanuel II (lequel était un fervent de la chasse à Tourmentier et le donateur de l'horloge du clocher).

11h30 : cérémonie officielle avec remise de médailles (médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports à M Emile Martoïa et médailles commémoratives aux sociétés ayant participé à l'organisation de la fête) avec vin blanc et « bognettes » offerts à toute la population.

14h30 : rassemblement au pont et défilé avec l'Echo de Charbonnières, la Compagnie des pompiers, les groupes folkloriques de Valloire, Saint-Martin-la-Porte et Saint-Julien, la clique de Montricher et l'Echo Ardoisier.

15h30 : nouvelle place, concert par l'Echo de Charbonnières, danses et chants par les groupes folkloriques de Valloire et de Saint-Julien et concert de l'Echo Ardoisier.

18h à 18h30 : grande bataille de confettis et rendez-vous sous les préaux du groupe scolaire où le bal est animé par l'orchestre Delteil du Petit Casino d'Aix-les-Bains.

21h30 feu d'artifice tiré au Crêt de la Rochelle.

La fête a été belle et elle a connu un grand succès.

Parallèlement aux diverses manifestations, dans les locaux de l'école maternelle (actuellement salles d'accueil et du conseil en mairie) s'est tenu une exposition : « Cent ans de la vie de notre commune ».

Et aujourd'hui

Ne serait-il pas possible de renouveler l'exposition par d'anciennes photos de conscrits, de classes, de vie des sociétés et de fêtes des communes Saint-Julien-de-Maurienne et Montdenis ?



Sources Archives départementales

SSHA : « 1860 la Savoie choisit son destin »

Dictionnaire de l'Histoire de France
(Perrin éditeur)

Journal « La Savoie »

Chaleureux remerciements à M. René Jacquemoz
pour le prêt de ses articles du journal

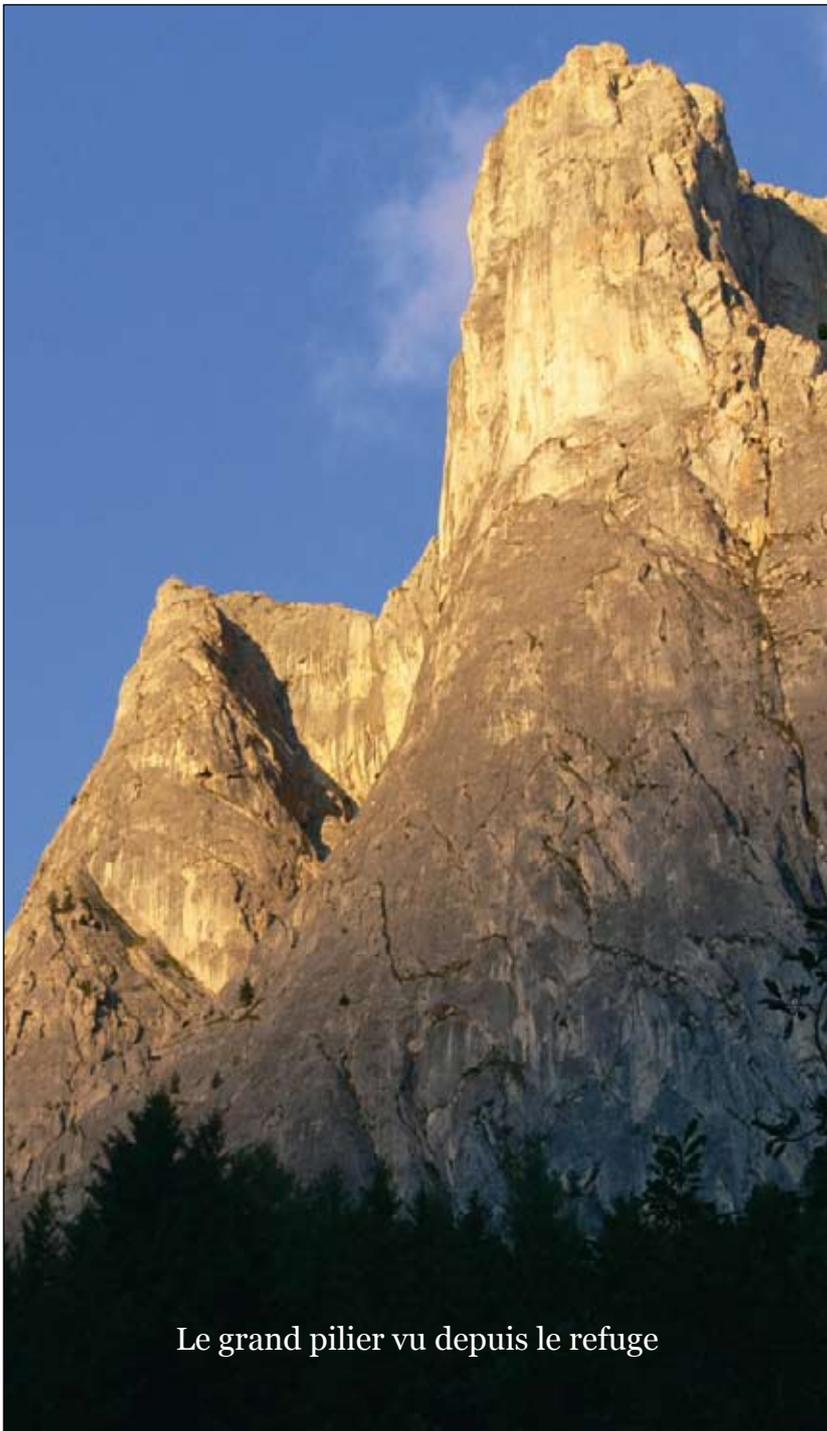
« La Savoie »

Photos couleurs de M. Pochet

Bernadette Buffaz

La Croix des Têtes

La Croix des Têtes



Le grand pilier vu depuis le refuge

En arrivant au village de Saint-Julien-Montdenis, qui n'a jamais levé les yeux, lançant un regard impressionné vers la grande falaise. Oui, celle-ci, celle qui domine nos maisons, la Croix des Têtes, dite « mamelles de Beaune ».

Elle culmine à 2497m d'altitude où est dressée une petite croix. Le pilier central qui monte jusqu'au sommet est haut de plus de 600m, ce qui en fait l'une des plus grandes falaises de calcaire d'Europe.

La Croix des Têtes située entre les massifs cristallins externes (chaîne de Belledonne et de la Lozière) et le massif de la Vanoise, est en effet constituée de nappes calcaires charriées suite à la poussée des Alpes et sculptées par l'érosion pendant plusieurs milliers d'années.

Histoire d'alpinisme...

En 1957, Michel Paquier avec Alfred Cognet avaient ouvert la voie normale en escalade par le petit éperon situé sur la gauche de la falaise. Ils commencent à équiper le grand pilier en 1962, et continuent au printemps 1963. Durant l'été, Robert Viallet a pris la suite d'Alfred Cognet et à la mi-septembre était prévu l'assaut final avec Michel. Après deux nuits passées dans la paroi, au bout du troisième jour d'escalade ils ne peuvent plus progresser par manque de matériel (coins en bois). La mort dans l'âme, ils sont contraints d'abandonner, à seulement 2 longueurs du sommet !

C'est le Dauphiné libéré du 1er octobre qui leur assène le coup de masse : Seigneur, Paris et Labry viennent de réaliser une véritable performance en réussissant la « première » de la Croix des Têtes les 29, 30 septembre et 1er octobre 1963.

En 1965 Paquier et ses camarades ouvrent une nouvelle voie encore plus dure dans la face ouest du grand pilier.

La Croix des Têtes



D'autres ascensions ont été spectaculaires, comme une hivernale dans une paroi givrée. Pris par la nuit et par une tempête qui se lève, les alpinistes sont contraints d'équiper une nouvelle voie à la lampe frontale pour redescendre au refuge. Quand ils se réveilleront, 10 cm de neige seront tombés dans la nuit. Le refuge de Bionnant ou Bonnant est un joli chalet forestier en pierre qui se situe à 1700m dans la petite forêt au pied de la falaise. Pour des raisons de sécurité son accès est interdit par la via-ferrata.

Le saviez-vous ?

La Croix des Têtes est aussi un habitat rocheux incroyable pour de nombreuses espèces d'oiseaux comme le chocard, le crabe à bec rouge et le faucon pèlerin.

Il paraît même qu'en ce moment un jeune gypaète barbu plane dans les environs. **Levez la tête !**



Texte et photos
Guillaume Collombet

Bibliographie :
"Michel Paquier"
de Daniel Déquier

Le safran

Saint-Julien-Montdenis – Le safran : tradition et avenir.

Nombreux sont les Saint-Glenains qui au cours de leurs promenades au gré des chemins du Claret à Serpolière auront remarqué la nouvelle plantation de Babylone. Tous ceux qui ont questionné Martine Reynaud, exploitante du terrain, auront appris qu'il s'agissait d'une **safranière** qui vient de produire cet automne ses premières fleurs.

Martine nous raconte comment ce projet a vu le jour :

« Aidée de mon mari, j'ai créé une première safranière à Albiez-le-Jeune actuellement en sommeil à cause d'une prolifération de campagnols. Je n'ai pas voulu en rester là. Lorsque, aidée par Maurienne Expansion, j'ai monté mon projet, je savais que Saint-Julien-Montdenis avait été autrefois un important producteur de safran. Je me suis donc adressée au maire, Marc Tournabien, qui m'a immédiatement proposé l'aide de la commune. Lui-même rêvait d'un tel projet, en cohérence avec celui de Solid'Art pour la réimplantation de la vigne. Un partenariat entre les trois entités a pu s'établir permettant la réalisation du projet ».



Le safran



La commune a donc mis le terrain à disposition après enlèvement des plus gros blocs de rochers. Les salariés de Solid'Art ont ensuite fourni un énorme travail d'épierreage, en témoignent les murets qui entourent la safranière. Enfin, la plantation des 20 000 bulbes, qui a démarré fin juillet pour se terminer mi-août, a servi de formation aux salariés de Solid'Art et à son encadrement afin que le savoir soit transmis pour des extensions futures.

Malgré la sécheresse prolongée qui a fait craindre pour la santé des bulbes, la récolte s'est révélée satisfaisante et permet d'envisager les prochaines saisons avec confiance. Martine ajoute : « **Compte tenu des difficultés que rencontre actuellement la vallée, le safran représente un atout économique et touristique à ne pas négliger** ».

Avec la vigne tout à côté, Saint-Julien-Montdenis renoue avec son passé tout en se ménageant des opportunités pour l'avenir.

Jean-Michel Reynaud

Nouvelle entreprise

L'entreprise MMCT créée en septembre 2008 a son siège sur la ZAC du pré de Pâques à Saint-Julien-Montdenis. Au sein de celle-ci Mathieu Mille et Eric Bois vous proposent leurs services pour tous vos travaux de Maçonnerie, Construction et Terrassement.

Coordonnées : André Mille 06 08 77 75 73
Eric BOIS 06 98 82 25 25
Bureau Tél : 04 79 59 69 27
Fax 04 79 59 18 55
E-mail : millemmct@yahoo.fr



1er mât solaire à Saint-Julien-Montdenis

A la demande des riverains un mât d'éclairage solaire a été installé par les employés communaux au-dessus des conteneurs situés à l'extrémité de Villard-Clément. Il fonctionne grâce à des capteurs situés sur sa face supérieure et diffuse une lumière tamisée qui augmente lorsqu'un usager approche. Le coût de son installation est du même ordre qu'un mât normal et surtout il ne consomme aucune énergie.

Saint Julien Evènement et le Comité de jumelage

Pensez à réserver votre week-end des 4, 5 et 6 septembre 2010 pour la fête patronale à l'occasion de laquelle nous fêterons les 10 ans du comité de jumelage.



Le 11 novembre

Comme les années précédentes, les enfants de l'école primaire accompagnés de leurs enseignants sont venus se recueillir autour du monument aux morts le 10 novembre dans l'après-midi. Après avoir lu quelques lettres de poilus et écouté le texte sur les monuments lu par M Dany AMEVET (président de l'Union fédérale des anciens combattants de Saint-Julien-Montdenis), ils ont déposé des roses sur le monument.



Bibliothèque municipale

A partir du 1er janvier 2010, afin de satisfaire un plus grand nombre de lecteurs voici nos nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi de 17h à 19h

Mercredi 9h-11h30 /15h-17h

Vendredi 16h30-18h30

Plus de permanence le samedi

Livres nouveaux à votre disposition notamment pour les jeunes et les ados

M. Pochet, responsable de la bibliothèque

Les brèves

Viticulture

Ce vendredi 27 novembre 2009, 250 personnes ont répondu à l'invitation conjointe de Solid'art Maurienne et la commune pour écouter Pierre Dompnier, Deny Fady, Mme Reynaud et Pascal Tormayeur qui ont captivé l'assistance par leur récit avant de participer à la dégustation de différents vins de Savoie mais aussi de Maurienne et de déguster des choux parfumés au safran récolté à Saint-Julien-Montdenis.



Plusieurs membres du comité de jumelage se sont rendus à la traditionnelle **fête des Châtaignes** organisée par nos amis italiens de Villarfocchiardo le dimanche 18 octobre

Modification du prix de l'eau !

A compter du 1er janvier 2010, sur décision du conseil municipal, le prix du m³ d'eau sera identique pour tous les mètres cubes consommés (plus de réduction pour la consommation supérieure à 200m³).

Le dimanche 11 octobre a eu lieu le traditionnel **repas des anciens** à la salle des Bourguignons : 109 personnes étaient présentes pour partager cette journée.

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la réunion de la Savoie à la France nous souhaiterions faire une exposition de vieilles photos de Saint-Julien-de-Maurienne et de Montdenis en mairie. Nous lançons donc un appel à tous ceux et celles qui possèdent des photos d'écoles ou autres d'avant 1960.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Mme Bernadette BUFFAZ ou à Mme Josiane CHOMAZ.
Merci d'avance



Secours Catholique

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière ! Le temps des vacances est un moment privilégié pour établir avec lui un contact durable et lui permettre d'acquérir de nouveaux repères qu'ils soient affectifs ou pratiques.

Notre équipe vous accompagnera constamment dans cette aventure enrichissante avec l'esprit qui nous anime : respect des différences, reconnaissance des capacités de l'enfant et discrétion sur son histoire.

Pour davantage d'informations, il vous suffit de nous contacter :

Téléphone : 04 79 60 54 00

mail : sc-chambery@secours-catholique.org

adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens



Programme des manifestations du 1er semestre 2010

Dimanche 3 janvier : thé dansant du Club des Aînés

Vendredi 15 janvier : voeux municipalité

Dimanche 17 janvier : Futsal féminine / district Savoie football

Samedi 6 février : loto du Football Club

Samedi 20 mars : carnaval organisé par la Tirelire des Ecoles

Samedi 3 avril : loto du Ski-Club des Karellis

Dimanche 18 avril : concours de belote de l'ASM

Jeudi 22 avril en soirée : don du sang

Samedi 1er mai : tournoi de foot féminin

Dimanche 9 mai : concert de printemps de l'Echo Ardoisier

Dimanche 6 juin : Festibasket

Samedi 19 juin : audition de l'école de musique



Téléthon 2009

Montant récolté : 2887€